



LES OPÉRATIONS DE PAIX DE L'ONU : VERS UNE CAPACITÉ DE RÉACTION RAPIDE

décourage, à d'autres niveaux, la formulation de solutions aux problèmes de transport et d'infrastructure. L'ONU a adopté plusieurs méthodes de gestion novatrices ces dernières années, et c'est ainsi, par exemple, qu'elle collabore mieux avec le secteur privé. Cependant, des démarches encore plus créatrices (profiter davantage de la technologie pour solliciter des offres dans le domaine du transport aérien, par exemple) permettraient d'épargner temps et argent tout en garantissant le principe de l'obligation redditionnelle. Il importe de donner suite à ces idées et à d'autres encore (conclure des ententes permanentes avec des sociétés commerciales, recourir davantage à des partenariats avec le secteur privé, utiliser les moyens de transport stratégique des États membres, etc.) pour arriver à doter l'ONU d'une capacité de réaction rapide.

Le DOMP a franchi une grande étape vers le renforcement de la capacité onusienne de réaction rapide en créant une base de données sur les contributions promises, les éléments d'infrastructure et les moyens de transport appropriés des États membres. Sur un autre plan, l'ONU fait actuellement l'essai d'un « contrat de fourniture de services pour le maintien de la paix¹⁶ », qui vise à simplifier et à accélérer l'intervention des États fournisseurs, une fois que la décision politique est prise. Ce système d'ententes est actuellement à l'essai en Haïti dans le cadre de la Mission des Nations Unies en Haïti (MINUHA). Il devrait contribuer, dans l'avenir, à accélérer l'intervention de l'ONU. Ces efforts ont suscité des demandes qui dépassent largement les capacités actuelles des équipes de planification du DOMP, mais ils vont dans le bon sens, et les pays qui fournissent des troupes et qui ont prêté du personnel au DOMP doivent donc les soutenir.

Soutien logistique

La logistique représente un volet clé de toute opération et de toute force de réaction rapide. Fournir au « client » ce dont il a besoin, au bon moment, au bon prix et au bon endroit, tel est, en bref, le rôle des services de logistique. Ceux-ci voient, entre autres, aux achats, à la gestion des entrepôts et au contrôle des stocks. Pour diverses raisons, dont un processus décisionnel inefficace, de mauvais plans d'urgence et des procédures désuètes, l'ONU a toujours mis des mois à établir un système de soutien logistique après le déploiement d'une force de paix. Elle demande

Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL)

Le 19 mars 1978

Le Conseil de sécurité autorise la création de la FINUL, de 4 000 soldats.

Le 5 mai 1978

La FINUL atteint l'effectif autorisé de 4 016 soldats

«L'opération de la FINUL toute entière a connu des difficultés. Le déploiement des troupes a été tributaire des circonstances et de la disponibilité de chaque contingent... Un certain nombre de contingents sont arrivés mal équipés pour la mission; d'autres étaient dépourvus de transport; d'autres encore possédaient des émetteurs radio mal adaptés à la tâche... l'accroissement de la force s'est étendu sur plusieurs mois...»

-Le major-général Indarjit Rikhye, ancien commandant de la Force, FINUL I